

Saisissez votre recherche...



 FERMER



## Faire de la Mairie une institution responsable et exemplaire

Pour une meilleure qualité de vie et la préservation de l'environnement, la Mairie de Soissons s'engage dans des actions concrètes visant à réduire le gaspillage, à réaliser des économies et à entrer dans une dynamique en faveur du développement durable.

# **Dématérialisation : quand le numérique remplace des piles de papier**



Avant chaque conseil municipal, les agents de la ville préparent et compilent l'ensemble des délibérations qui seront votées par les élus. Selon l'ordre du jour, la pile de papier des documents imprimés et reliés pouvait facilement atteindre une taille humaine.

Conscient de la nécessité de réduire les dépenses de la collectivité et de la faire entrer dans une démarche d'éco responsabilité, Alain Crémont a souhaité que soient dématérialisés

l'ensemble des documents de séances. Depuis le conseil municipal du 30 septembre 2016, une tablette Ipad et une application dédiée permettent désormais aux 35 conseillers municipaux de la Ville de recevoir, consulter et même d'annoter les documents.

Cette dématérialisation montre une nouvelle fois l'engagement de la Municipalité dans sa démarche Smart city. Outre les économies de papier (estimées à environ une palette/240 ramettes par an), l'utilisation de cette technologie permet aussi de réduire considérablement le temps consacré par les agents de la collectivité à la production de ces documents. Afin de réduire les coûts d'investissement, il a été demandé aux conseillers disposant déjà d'un matériel à titre personnel ou dans le cadre d'un autre mandat au conseil régional ou départemental de l'utiliser.

## **Lutte contre le gaspillage : cession & rénovation des bâtiments municipaux**

La ville de Soissons dispose d'un patrimoine bâti très important. Au-delà de l'Hôtel de Ville et autres équipements communaux, la ville est aussi propriétaire de nombreux bâtiments acquis au fil des années. Consciente de la nécessité de sauvegarder ce patrimoine, la Municipalité remarque cependant que la ville n'a plus les moyens de le faire : l'entretien de l'immobilier municipal vétuste engendre des coûts très importants en chauffage et électricité, si on ajoute à cela les coûts de réhabilitation, les mises aux normes d'accessibilité, de sécurité et les travaux d'amélioration des performances énergétiques, la facture s'annonce très élevée pour le contribuable.

Ainsi, un inventaire exhaustif qualitatif et quantitatif du patrimoine communal a été réalisé. Plutôt que de continuer aveuglément à chauffer des passoires énergétiques et de laisser des biens remarquables se dégrader, la municipalité étudie plutôt la vente d'une partie de ces actifs. L'équipe municipale reste toutefois vigilante afin d'obtenir des garanties des acquéreurs quant à la valorisation de ce patrimoine.

Le patrimoine qui n'est pas cédé doit impérativement être rénové, ne serait-ce que pour maîtriser les dépenses énergétiques et de fluides. Dans cette idée, pour la première fois depuis des dizaines d'années, le Conseil Municipal vote désormais chaque année des crédits pour la rénovation de l'Hôtel de Ville (150 000 € par an). Toutes les menuiseries de l'aile sud ont ainsi été remplacées ce qui, au-delà d'apporter un très visible bénéfice esthétique, fera aussi en sorte d'éviter les fuites de chaleur et d'inscrire enfin l'Hôtel de Ville dans une démarche de développement durable.

## **Des modes de déplacement propres pour les services**



La ville dispose d'une flotte de véhicules permettant à tous les agents (techniques, administratifs...) de remplir leurs missions sur le terrain. Depuis 2014, une attention toute particulière a été montrée afin d'acquérir des véhicules propres pour assurer les déplacements quotidiens des agents. Ainsi la ville dispose déjà d'un véhicule utilitaire électrique ainsi que de 3 goupils qui permettent d'assurer le déplacement des agents des services entretien et embellissement sur le terrain. Ces mêmes services disposent aussi de 2 vélos « triporteurs » utilisés quand les conditions climatiques le permettent.

La Brigade Verte de la Police municipale utilise un véhicule électrique mais dispose aussi d'une flotte de VTT permettant de remplir ses fonctions en limitant au maximum les impacts négatifs sur l'environnement. Rappelons aussi que depuis 2014 une brigade équestre et 2 chevaux opèrent aussi au sein de la Police Municipale.



SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ **03 23 59 90 00**

@ **CONTACTEZ-NOUS**

